



## Parents étranger

-----  
Par hermes21

Bonjour,

Je suis de nationalité française et mes parents sont étrangers (algériens), ils font souvent des demandes de visa pour venir nous voir. ( des visa touristique 6 mois maximum)

Est ce que c'est possible de leur demander un visa d'une plus longue durée ou un titre séjour ? pour qu'il puisse venir voir les enfants plus souvent et nous aider avec la garde

Si oui, quelle est la démarche à suivre s'il vous plait ?

Merci d'avance,  
Cordialement

-----  
Par isernon

bonjour,

vos parents peuvent demander un visa long séjour, il existe des visas de long séjour ascendant de français à charge ou non à charge. Le principe étant qu'ils ne soient pas à la charge de la France en particulier en matière de couverture maladie.

vos parents doivent se renseigner auprès d'un consulat de France, mais actuellement vous n'êtes pas sans ignorer que les relations entre la France et l'Algérie sont compliquées et cela se ressent sur la délivrance des visas de chaque pays.

salutations